INFOLETTRE\RI-RTF

NOVEMBRE 2024

EN NOVEMBRE, PASSEZ À L'ACTION DURANT LE MOIS DE LA PRÉVENTION DES CHUTES!

Le saviez-vous?

- Les chutes sont la principale cause des hospitalisations à la suite d'une blessure chez les aînés au Canada. De 20 à 30 % des aînés font au moins une chute chaque année {1}.
- ❖ Les blessures à la suite d'une chute sont la principale cause d'hospitalisation chez les enfants de 0 à 14 ans {2}.

Bonne nouvelle, nous pouvons tous prendre des mesures pour éviter les chutes! En effet, en tant que responsable de RI ou de RTF, vous avez un grand rôle à jouer dans la prévention des chutes des usagers hébergés dans vos milieux. Vous devez, entre autres, vous assurer que votre milieu de vie est aménagé en tout temps, de façon fonctionnelle et sécuritaire pour les besoins des usagers et selon leurs conditions.



Voici quelques exemples pour prévenir les chutes chez les enfants, les adultes et les personnes âgées :

- Gardez les espaces de circulation et les escaliers dégagés et non encombrés.
- ✓ Assurez-vous de bien éclairer les corridors, les marches et les escaliers (intérieurs et extérieurs).
- ✓ Installez une veilleuse dans les corridors et la salle de bain.
- ✓ Essuyez immédiatement tout liquide sur le sol.
- ✓ Verrouillez les fenêtres et utilisez des arrêts de fenêtres qui les empêchent d'être ouvertes assez largement pour qu'un enfant puisse tomber.
- ✓ Placez tous les meubles loin des fenêtres ou des balcons pour éviter aux usagers de les escalader.
- ✓ Assurez-vous que l'usager porte des pantoufles et des chaussures avec des semelles anti-dérapantes.
- ✓ Installez des barrières de sécurité dans le haut et bas des escaliers.
- ✓ Attachez systématiquement l'enfant dans la poussette ou la chaise haute.
- ✓ Installez un tapis antidérapant au fond du bain ou de la douche et à la sortie des baignoires ou douches.
- ✓ Faites vérifier la vision des usagers selon les recommandations des professionnels.
- ✓ Déneigez rapidement les marches et allées à l'extérieur.

De plus, nous tenons à vous rappeler l'importance de toujours informer l'intervenant clinique responsable de l'usager lors d'une chute ou quasi-chute de ce dernier pour nous permettre d'assurer les suivis professionnels auprès de l'usager. Aussi, toute chute ou quasi-chute doit être déclarée avec le formulaire de déclaration **AH-223-1**.

Le site internet du CIUSSS de la Capitale-Nationale regorge également d'informations sur la prévention des chutes, en fonction de l'âge des usagers, disponibles à l'adresse suivante : https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/vivre-sante/prevenir-chutes

Vous pouvez également consulter les sites internet suivants :

- www.novembresanschute.ca
- parachute.ca/fr/sujet-blessure/chutes-chez-lesenfants
- parachute.ca/fr/sujet-blessure/chutes-chez-les-aines

1-Gouvernement du Canada (2015) *Chutes chez les aînés au Canada* – Infographie, extrait de :

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotionsante/vieillissement-aines/publications/publicationsgrand-public/chutes-chez-aines-canada-deuxiemerapport/chutes-chez-aines-canada-infographie.html

2-Parachute - Extrait de :

www.parachutecanada.org/prevention-des-blessuresenfant/article/prevention-des-chutes

FORMATION GRSI

Clientèle SAPA et DITSADP

À la fin du mois d'octobre, plusieurs responsables de ressources hébergeant une clientèle suivie par les directions SAPA et DITSADP, ont assisté à la formation sur la Gestion du Risque en Sécurité Incendie (GRSI). Celle-ci permet notamment de recevoir de l'information sur vos obligations en tant que responsable en matière de sécurité incendie des usagers présentant des limitations à l'évacuation.

Le déploiement de la GRSI se fera progressivement au cours des prochains mois et prochaine année pour la clientèle SAPA et DITSADP. De ce fait, nous vous invitons à débuter votre Plan de Sécurité Incendie (PSI) et à consulter le site internet www.prevenirlefeu.com (onglet gestionnaire de résidence) pour retrouver les différents vidéos de formation et d'information, ainsi que les documents pertinents à la GRSI.

Par la suite, vous pourrez former les personnes désignées pour l'évacuation ainsi que vos usagers, s'ils sont en mesure de comprendre et d'appliquer les conseils et les consignes en sécurité incendie. Comme mentionné lors de la formation GRSI, les intervenants cliniques réaliseront l'analyse de la capacité à évacuer des usagers au cours de l'année. Vous trouverez en annexe une version plus à jour du PSI que celui reçu à la formation, avec par exemple, l'ajout de grilles pour dessiner votre plan d'évacuation et des pictogrammes à découper.

Il faut savoir, que la GRSI vient s'intégrer dans le processus de Validation du maintien de la conformité aux 19 critères généraux déterminés par le ministre, qui comme vous le savez, se doivent d'être conformes en tout temps. En effet, tel que stipulé dans le Cadre de référence RI-RTF, le thème de la sécurité incendie se retrouve au Critère 16 - Sécurité et salubrité du milieu de vie. En tant que responsable de RI ou de RTF, votre milieu de vie doit respecter les dispositions pertinentes de la Loi sur le bâtiment et de tout règlement qui en découle. De plus, votre milieu de vie doit être conforme aux dispositions des lois et règlements en matière de sécurité incendie, ainsi qu'à tout règlement municipal s'appliquant au type d'organisation résidentielle visé par votre projet. Ainsi, lors des visites de l'intervenant au suivi de la qualité dans votre ressource, celui-ci validera que vous avez réalisé votre PSI et pourra vous apporter du soutien dans cette nouvelle approche. Comme convenu, vous serez toujours avisé des critères qui seront évalués préalablement à la rencontre.

Pour les responsables de RI-RTF n'ayant pu assister à la formation GRSI, nous vous invitons à consulter le site internet www.prevenirlefeu.com où vous trouverez sous l'onglet gestionnaire de résidence, notamment des informations sur vos rôles et vos responsabilités en matière de sécurité incendie, le PSI à compléter, les différents vidéos de formation et d'information et bien plus encore.

Pour toute question relative à la GRSI, vous pouvez vous adresser à votre intervenant qualité ou encore à l'équipe GRSI au grsi.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca.



PRODUITS MENSTRUELS JETABLES

Gestion des ententes et rétribution

Depuis le 1^{er} avril 2022, pour les usagères confiées dans les RI ou RTF, âgées de 12 à 50 ans, une dépense maximale de 89,00 \$* par année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, est remboursable à la ressource par l'équipe de la rétribution (DQÉPÉ) avec pièces justificatives. Pour toute information à ce sujet, veuillez-vous adresser à l'adresse courriel :

ri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

* Le montant est à titre indicatif, car il est assujetti à des changements à la suite d'une indexation.

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

Services de soutien RTF

Une responsable de famille d'accueil a bénéficié du service de soutien RTF offert par le CIUSSS de la Capitale-Nationale. Elle souhaitait prendre le temps de partager son expérience positive avec cette équipe. Voici son témoignage:

« Je suis une famille d'accueil régulière depuis 9 ans. Je pensais avoir tout vu jusqu'au jour où j'ai eu un placement de deux enfants qui avaient de très gros défis à relever. J'ai essayé selon mes connaissances. Je me suis découragée et j'ai demandé un déplacement rapidement car je ne voulais pas que ces enfants viennent briser l'harmonie qui régnait dans ma maison.

Mon extraordinaire intervenante au suivi de la qualité, Marie-Claude Laliberté, est venue me voir le lendemain. Elle m'a écoutée et a été empathique. Elle a vu que je voulais lâcher la serviette. C'est alors qu'elle m'a offert le service de soutien aux familles d'accueil dont j'ignorais l'existence.

J'ai donc eu le service de deux perles rares : l'intervenante Claudie Houle et la sexologue Marie-Gabrielle Miranda. Claudie avec sa douceur avait le tour de me faire passer des messages que j'avais reçus de d'autres personnes, mais que je n'appliquais pas. Cela a porté fruit. Marie-Gabrielle, quant à elle, avec ses nombreuses connaissances, répondait non seulement aux questions de son champ d'expertise, mais aussi à mes multiples questions. Des rencontres qui devaient durer une heure, duraient 2 heures et plus. Elles m'ont écoutée, elles m'ont donnée des outils, elles ont mis en place des stratégies d'intervention. Elles ont même impliqué des intervenants de mes jeunes. Tout le monde a mis du sien. Enfin, elles ont transformé une expérience qui était négative en une histoire à succès.

Maintenant, malgré les défis que mes jeunes ont, l'harmonie est revenue, c'est l'amour et l'entraide qui règnent. Ces enfants que je voulais que l'on déplace à leur arrivée sont désormais placés à majorité.

Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour l'accompagnement que vous m'avez offert et que je souhaite à beaucoup d'autres familles d'accueil. Pour moi, c'est un service indispensable et ce fût un second souffle.

Je remercie infiniment les intervenants de mes jeunes qui se donnent corps et âme pour aider ces enfants avec des grands besoins.

Pour terminer, je peux confirmer haut et fort qu'après mes 3 merveilleux enfants, la chose extraordinaire et dont je suis très fière, ce n'est pas ma carrière, ni mes acquisitions, ni mes voyages, mais c'est cette mission d'accompagner des enfants, car comme mon père le disait « quand on aide un enfant, on aide plusieurs générations ».

Mille mercis à tout le monde!»



OFFRE DE FORMATION HIVER 2025

Rappel

Vous trouverez en pièce jointe un rappel des offres de formation de l'hiver 2025, pour les ressources représentées par la FFARIQ, le SCFP, l'ARIHQ et la FRIJQ. Veuillez porter une attention particulière aux dates de formation puisque certaines ont déjà eu lieu (automne 2024) et assurez-vous que l'offre correspond bien à votre association/fédération.



RAPPELS IMPORTANTS

Voici deux messages importants de l'équipe Gestion des ententes et de la rétribution.

Fin d'année financière

Notre passage à Santé Québec se fera au 1^{er} décembre 2024. Pour ce faire, nous devons avoir deux fins d'année financière dont l'une qui se terminera le 30 novembre 2024 et l'autre le 31 mars 2025.

Nous vous demandons donc de nous transmettre toutes vos demandes de remboursement de dépenses effectuées jusqu'au 30 novembre 2024, et ce, d'ici le 5 décembre 2024.

Rétribution

Il est important de transmettre votre formulaire de facturation dans les délais requis, soit avant le **5 de chaque mois**, tel que le stipule vos ententes collectives et nationales, surtout avec l'approche du temps des fêtes.

- Si vous n'êtes pas en mesure de nous envoyer votre formulaire de facturation, quelle que soit la raison, veuillez contacter, par courriel ou téléphone, le service de la gestion des ententes et de la rétribution dans les jours **précédents le 5 du mois**.
- Lorsque vous transmettez votre formulaire de facturation, assurez-vous d'avoir une confirmation de transmission (par télécopieur) ou un accusé de réception (par courriel) et de toujours joindre toutes les pièces justificatives pour nous permettre le remboursement.

Merci de votre habituelle collaboration!

Jour 5



CAS CLINIQUE D'INFECTION RESPIRATOIRE AIGUË (CCIRA)

C'est quoi ? Un groupe de virus respiratoires incluant la grippe, la covid-19 et autres.

Signes de la maladie?

- ✓ Toux
- ✓ Température ou fièvre
- ✓ Avoir mal partout
- ✓ Difficulté à respirer

- ✓ Mal de tête
- ✓ Fatigue
- ✓ Mal de gorge
- ✓ Ne pas se sentir bien

Comment l'attrape-t-on?

Par de grosses gouttelettes transmises lorsqu'une personne atteinte de la maladie parle, éternue ou tousse.

Elles peuvent s'attraper par un contact avec des objets ou l'environnement contaminés.





Certains de ces virus peuvent survivre dans l'environnement pendant 2 jours.

Bonnes pratiques pour se protéger et protéger les autres :



Se laver les mains



Porter le masque lors de toux



Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans un mouchoir



Jeter immédiatement le mouchoir dès qu'utilisé

En tout temps, aider ou encourager les usagers à se laver les mains.

^{*}Les signes chez les enfants peuvent être différents*

Rappels lorsqu'un usager est malade :



- Mettre les précautions additionnelles à la chambre
- Garder l'usager à la chambre ou l'appartement
- Connaître les <u>directives complémentaires</u> s'il est difficile de le garder à sa chambre (exemple : en présence d'usager avec des troubles cognitifs)
- Mettre l'équipement de protection individuelle en tout temps, et ce dès l'entrée dans la chambre de l'usager
- Nettoyer et désinfecter tout le matériel utilisé immédiatement en sortant de la chambre
- Assurer un suivi avec l'infirmière ou le responsable

Nous vous rappelons de compléter le <u>formulaire de signalement</u> si deux (2) usagers présentent des signes de la maladie aux adresses courriels inscrites sur le formulaire.

Pour toutes questions, communiquer avec le service PCI à l'adresse courriel <u>pci.communautaire.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca</u>

N'oubliez pas que tous nos documents se retrouvent sur le site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/a-propos/partenariat/pci. La directive **CCIRA** se retrouve dans la section maladies infectieuses Maladies infectieuses | CIUSSSCN (gouv.qc.ca).

ANNEXES

- PSI 2024 complet
- Activités de formations offertes aux RTF FFARIQ Hiver 2025
- Activités de formations offertes aux RI-RTF SCFP Automne 2024 Hiver 2025
- Activités de formations offertes aux RI ARIHQ Automne 2024 Hiver 2025
- Activités de formations offertes aux RI FRIJQ Automne 2024 Hiver 2025

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

Nom de la résidence

Adresse de la résidence

plan d'intervention



Fiche 1 : Mesures particulières d'aide à l'évacuation

PRÉSENCE Absent Manquant Présent Voisin	ÉTAGE	N° CHAMBRE OU LOGEMENT	NOM DU RÉSIDENT	CODE D'ÉVACUATION ¹ (VERT – JAUNE – ROUGE)	MESURES PARTICULIÈRES D'AIDE À L'ÉVACUATION ²
NOTES:					
Code VERT	: Le résiden E : Le réside	t peut se déplace ent peut, avec l'ai	se de la capacité à évacuer des résidents (er sans l'aide d'une autre personne dans ur de d'une autre personne, se rendre dans u n accompagnement soutenu et/ou de mesur	n lieu sécuritaire; n lieu sécuritaire;	ez à chaque résident un code parmi les 3 suivants : té dans un lieu sécuritaire.
2. Indiquez da	ns cette col	onne les équipen	nents nécessaires et les mesures particuliè	res à prendre pour permettre l'é	vacuation en lieu sûr du résident (voir Complément Fiche 1)
MISE À JOUR	ou VÉRIFIÉ	E LE :			Initiales :

Sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

				,	•	,	
ANALYSE	DE I	Λ		TC	٨		
ANAI 13E	1 <i>1</i>	\mathbf{A}	CAPACI	16	н	$\Gamma V F$	white

Nom c	le la résidence	:							Nom d	u rép	ondant o	ou de l'in	terve	nant :			
Date d	le l'analyse :								Numér	o de	Télépho	ne :					
e ou ent					Raisons pour lesquelles la personne pourrait ne pas évacuer dans le délai										Pour les besoins de la GRSI		
Chambre ou Logement	Nom du résident	Problématiques	Précisions		1. Mo	bilité	2.	Compré	hension		3. Sur	dité		4. Vis	ion	Résumé des problématiques Emplacement Conseils / Mesures compensatoires	Code de couleur
		1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique		A) B) C) D) E) F) H)		N	A) B) C) D) E) F)	0	N	A) B) C) D)	0	N	A)	0 🗆	N □		□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :
		1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique		A) B) C) D) E) F) G) H)	0	N	A) B) C) D) E)	0 🗆	N	A) B) C) D)	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	N	A)	0 🗆	N □		□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :
		1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique		A) B) C) D) E) F) G)	0	N	A) B) C) D) E) F)	0 0 0 0 0 0	N	A) B) C) D)	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	N	A)	0 🗆	N □		□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :

\cap	ماک	~~	*	*
Ų	ıéb	ec	*	*

Sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

	1. Mobilité □		\square N \square	A)	0 🗆	$N \square$	A)	0 🗆	$N \square$	A)	0 🗆	$N \square$	□ Vert □ VJ
		B) O	\square N \square	B)	0 🗆	$N \square$	B)	0 🗆	$N \square$				☐ Jaune ☐ VJ
	2. Compréhension	C) 0	\square N \square	C)	0 🗆	$N \square$	C)	0 🗆	$N \square$				□ Rouge □ O
	3. Surdité □	D) 0	\square N \square	D)	0 🗆	$N \square$	D)	0 🗆	$N \square$				Mesure d'aide :
	4. Vision	E) 0	\square N \square	E)	0 🗆	$N \square$							
	Aucune	F) 0	\square N \square	F)	0 🗆	$N \square$							
	problématique 🗆	G) O	\square N \square										
		H) O	\square N \square										
	+	A) O	□ N □	A)	0 🗆	N□	A)	0 🗆	N□	A)	0 🗆	N□	
	1. Mobilité □			B)	0 🗆	N \square	B)	0 🗆	N □	Λ,	O L	IV L	□ Vert □ VJ
	2. Compréhension	-		C)	0 🗆	N \square	C)	0 🗆	N □				☐ Jaune☐ VJ☐ Rouge☐ O
	3. Surdité □			D)	0 🗆	N \square	D)	0 🗆	N \square				-
	4. Vision □			E)	0 🗆	N \square	, D,	O L	IN L				Mesure d'aide :
		-		F)	0 🗆	N \square							
	Aucune problématique □		N D	' '	ОП	IN L							
	problematique 🖂		N D										
				<u> </u>									
	1. Mobilité □		N	A)	0 🗆	N \square	A)	0 🗆	N \square	A)	0 🗆	N□	□ Vert □ VJ
	2. Compréhension		N	B)	0 🗆	N \square	B)	0 🗆	N \square				☐ Jaune ☐ VJ
	3. Surdité □		□ N□	C)	0 🗆	N \square	C)	0 🗆	N \square				□ Rouge □ O
			N	D)	0 🗆	N \square	D)	0 🗆	N□				Mesure d'aide :
	4. Vision	· ·	N	E)	0 🗆	N \square							
	Aucune		N	F)	0 🗆	N□							
	problématique		□ N □										
		H) 0	□ N □										
	1. Mobilité □	A) O	□ N □	A)	0 🗆	N□	A)	0 🗆	N□	A)	0 🗆	И□	□ Vert □ VJ
		B) O	\square N \square	B)	0 🗆	$N \square$	B)	0 🗆	N□				□ Jaune □ VJ
	2. Compréhension	C) O	\square N \square	C)	0 🗆	$N \square$	C)	0 🗆	$N \square$				□ Rouge □ O
	3. Surdité □	D) 0	\square N \square	D)	0 🗆	$N \square$	D)	0 🗆	$N \square$				Mesure d'aide :
	4. Vision	E) 0	\square N \square	E)	0 🗆	$N \square$							
	Aucune	F) 0	\square N \square	F)	0 🗆	$N \square$							
	problématique 🗆	G) 0	\square N \square										
		H) 0	\square N \square										
1													

Québec 🔡

Signature:

Date:

Sécurité incendie dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation

1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique	B) C C) C D) C E) C F) C G) C	N	A) B) C) D) E)	0	N	A) B) C) D)	0	N	A)	0 🗆	N 🗆	□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :
1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique	B) C C) C D) C E) C F) C G) C	N	A) B) C) D) E) F)	0	N	A) B) C) D)	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	N	A)	0 🗆	N □	□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :
1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique	B) C C) C D) C E) C F) C G) C	O	A) B) C) D) E) F)	0	N	A) B) C) D)	0	N	A)	0 🗆	N 🗆	□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :
1. Mobilité 2. Compréhension 3. Surdité 4. Vision Aucune problématique	B) C C) C D) C E) C F) C G) C	N	B) C) D) E)	0	N	A) B) C) D)	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	N	A)	0 🗆	N 🗆	□ Vert □ VJ □ Jaune □ VJ □ Rouge □ O Mesure d'aide :

Québec 🔡

Signature:

Date:

Fiche 2 : Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom du vácidona	Davaanna à nuívaniu	No do tálánh	Lieu de relogement	Lieu de relogement				
Nom du résident	Personne à prévenir	Nº de téléphone	Prévu	Attribué				

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :	Initiales :
------------------------------	-------------

Fiche 3A: Consignes au coordonnateur de l'évacuation – Systèmes d'alarme incendie à signal simple

Lors du déclenchement de l'alarme

- **1.** Appelez le 911.
- 2. Vérifiez le lieu de l'incendie sur le panneau d'alarme incendie.
- 3. Assurez-vous que la personne désignée a été dépêchée pour vérifier la zone touchée.
- 4. Préparez le plan de sécurité incendie et les clés/outils d'accès pour les pompiers.
- 5. Assurez les communications avec le personnel sur les étages.
- 6. Faites le décompte des personnes évacuées au moyen de la liste des résidents.
- 7. Avisez les pompiers de l'endroit où le feu s'est déclaré et, le cas échéant, de la présence de personnes à l'intérieur.
- 8. Réintégrez le bâtiment uniquement après autorisation des pompiers.
- 9. S'il s'agit d'une ALARME NON FONDÉE (FAUSSE ALARME), assurez-vous que :
 - le signal est interrompu;
 - la procédure établie avec le service de sécurité incendie est suivie;
 - les pompiers sont rappelés et que les occupants sont avisés et rassurés;
 - la procédure de réintégration est bien suivie

- Préparez, le cas échéant, la liste des personnes blessées en inscrivant le nom de l'hôpital où elles ont été transportées.
- · Coordonnez au besoin le transport, l'hébergement temporaire, la distribution de médicaments, la restauration, etc.
- Informez de la situation les proches des personnes évacuées et, au besoin, les médias.

Fiche 3B: Consignes aux personnes désignées - Systèmes d'alarme incendie à signal simple

Lors du déclenchement de l'alarme

- 1. Communiquez avec le responsable en service ou dirigez-vous vers le panneau de contrôle du système d'alarme incendie afin d'identifier la zone touchée.
- 2. Si possible, isolez le feu en fermant la porte de la pièce où il s'est déclaré, sans mettre votre vie en danger.
- 3. Procédez à l'évacuation complète des résidents vers le point de rassemblement conformément à la stratégie d'évacuation établie avec le service incendie.
- 4. Procédez immédiatement à une visite méthodique des locaux sous votre responsabilité pour vous assurer qu'ils ont été évacués.
- 5. Identifiez les locaux qui ont été évacués.
- 6. Communiquez au responsable la progression de l'évacuation, ainsi que toute problématique rencontrée.
- 7. Quittez les lieux après vous êtes assuré que tous les occupants les ont quittés et refermez toutes les portes derrière vous.
- 8. Rejoignez votre groupe au point de rassemblement et faites le décompte des personnes évacuées.
- 9. Faites un rapport au responsable.
- 10. Effectuez une surveillance afin que personne ne tente de réintégrer le bâtiment avant l'autorisation du service incendie.
- 11. S'il s'agit d'une alarme non fondée :
 - · communiquez avec le responsable;
 - · avisez et rassurez les occupants;
 - attendez les directives et effectuez la procédure de réintégration si nécessaire.

- Le personnel de cuisine doit s'assurer de couper l'alimentation des appareils de cuisson.
- Une attention particulière doit être accordée aux cages d'escaliers afin d'éviter des encombrements et de permettre une évacuation fluide.

Fiche 3C: Consignes au coordonnateur de l'évacuation – Systèmes d'alarme incendie à signal double

Lors du déclenchement du premier signal (préalarme ou alerte)

- **1.** APPELEZ LE 911.
- 2. Vérifiez le lieu de l'incendie sur le panneau d'alarme incendie.
- 3. Assurez-vous que les personnes désignées ont été dépêchées pour vérifier la zone touchée.
- 4. Déclenchez le signal d'alarme dès que l'incendie est confirmé à l'aide du panneau de contrôle ou d'une clé à une station manuelle.
- 5. S'il s'agit d'une alarme non fondée (fausse alarme), assurez-vous que :
 - · le signal est interrompu;
 - la procédure établie avec le service de sécurité incendie est suivie;
 - les pompiers sont rappelés et que les occupants sont avisés et rassurés;
 - la procédure de réintégration est bien suivie.

Lors du déclenchement du deuxième signal (alarme)

- 6. Préparez le plan de sécurité incendie et les clé/outils d'accès pour les pompiers.
- 7. Diffusez les messages à l'aide de la communication phonique, le cas échéant.
- 8. Assurez les communications avec le personnel sur les étages.
- 9. Faites le décompte des personnes évacuées au moyen de la liste des résidents.
- 10. Avisez les pompiers de l'endroit où le feu s'est déclaré et, le cas échéant, de la présence de personnes à l'intérieur.
- 11. Réintégrez le bâtiment uniquement après autorisation du service incendie.

- Préparez, le cas échéant, la liste des personnes blessées et notez le nom de l'hôpital où elles ont été transportées.
- · Coordonnez au besoin le transport, l'hébergement temporaire, la distribution de médicaments, la restauration, etc.
- Informez de la situation les proches des personnes évacuées et, au besoin, les médias.

Fiche 3D : Consignes aux personnes désignées - Systèmes d'alarme incendie à signal double

Lors du déclenchement du premier signal (préalarme ou alerte)

- 1. Rendez-vous sur les lieux de l'alerte afin de valider le fondement.
- 2. En cas d'alarme fondée, informez le responsable en service afin qu'il déclenche l'alarme ou actionnez directement une station manuelle en utilisant la clé.
- 3. S'il s'agit d'une alarme non fondée (fausse alarme):
 - communiquez avec le responsable;
 - · avisez et rassurez les occupants;
 - attendez les directives et effectuez la procédure de réintégration si nécessaire.
- 4. La personne désignée peut, en tout temps, déclencher le système d'alarme incendie à l'aide de la clé et d'une station manuelle si elle constate l'incendie.

Lors du déclenchement du <u>deuxième signal</u> (alarme)

- 5. Si possible, isolez le feu en fermant la porte de la pièce où il s'est déclaré, sans mettre votre vie en danger.
- 6. Assurez-vous que les occupants évacuent dans l'ordre conformément à la stratégie d'évacuation établie avec le service incendie.
- 7. Procédez immédiatement à une visite méthodique des locaux sous votre responsabilité pour vous assurer qu'ils ont été évacués.
- 8. Identifiez les locaux qui ont été évacués.
- 9. Communiquez au responsable la progression de l'évacuation, ainsi que toute problématique rencontrée.
- **10.** Quittez les lieux après vous êtes assuré que tous les occupants les ont quittés et refermez toutes les portes derrière vous.
- 11. Rejoignez votre groupe au point de rassemblement et faites le décompte des personnes évacuées.
- **12.** Faites un rapport au responsable.
- **13.** Effectuez une surveillance afin que personne ne tente de réintégrer le bâtiment avant autorisation du service incendie.

- Le personnel de cuisine doit s'assurer que l'alimentation des appareils de cuisson est interrompue.
- Une attention particulière doit être accordée aux cages d'escaliers afin d'éviter des encombrements et de permettre une évacuation fluide.

Fiche 3E : Consignes de réintégration

Lorsque le service incendie autorise la réintégration

- 1. Assistez vos résidents lors de la réintégration.
- 2. Assurez-vous que votre système d'alarme incendie est réarmé.
- 3. Réactivez les ascenseurs si nécessaire.
- 4. Vérifiez l'ensemble des cages d'escaliers.
- 5. Assurez-vous qu'une personne désignée effectue une ronde de vérification autour du bâtiment pour s'assurer que tous les occupants ont pu réintégrer la résidence.
- 6. Assurez-vous, à l'aide du système de caméras, que personne n'a été omis, si le bâtiment est équipé d'un tel système.
- 7. Assurez-vous que les serrures et les retenues électromagnétiques sont bien réactivées, si elles sont présentes.
- 8. Effectuez une deuxième ronde autour du bâtiment 20 minutes après la première.

Ces consignes s'appliquent également lors d'une alarme non fondée.

Conseils pratiques

- Un incendie est souvent un événement stressant. Lors de la réintégration, soyez attentif afin d'identifier les résidents qui nécessiteraient potentiellement un soutien psychologique ou émotionnel.
- À la suite d'un incendie, il est possible que les pompiers vous donnent quelques recommandations importantes concernant les équipements de protection incendie du bâtiment.
- Bien que le service incendie autorise la réintégration du bâtiment, les dommages causés par le feu ou l'eau peuvent rendre certaines parties du bâtiment inutilisables et forcer la relocalisation de résidents.

Formulaire de vérification lors de la réintégration du bâtiment Nom de la résidence : Date de l'évacuation : Heure: Motif de l'évacuation : ☐ Alarme fondée ☐ Alarme non fondée (fausse alarme) ☐ Exercice d'évacuation ☐ Autre motif (préciser) : Tâches réalisées lors de la réintégration (cocher) ☐ Les résidents ont obtenu l'assistance pour les réintégrer. ☐ Le système d'alarme incendie a été réarmé. ☐ Les ascenseurs ont été réactivés (si présence d'une ou d'ascenseurs). ☐ L'ensemble des cages d'escaliers ont été vérifiées. ☐ Une ronde de vérification autour du bâtiment pour s'assurer que tous les occupants ont pu réintégrer la résidence a été effectuée. ☐ Les caméras de surveillance ont été consultées afin de vérifier que tous les résidents ont réintégré le bâtiment (si le bâtiment est équipé d'un tel système). ☐ Les serrures et les mécanismes de verrouillage électromagnétiques ont bien été réactivés (s'ils sont présents). ☐ Une deuxième ronde de vérification a été réalisée autour du bâtiment 20 minutes après la première. ☐ Les résidents ayant pu subir un stress en lien avec l'évacuation ont été identifiés afin qu'un soutien psychologique ou émotionnel leur soit apporté.

* Déposer une copie de ce registre de vérification au plan de sécurité incendie.

Personne responsable de la vérification :	Date :	

Fiche 4 : Répartition des tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation

	Personnes dé	Personnes désignées (titre d'emploi ou poste) pour accomplir la tâche										
Tâches particulières lors de l'évacuation	Jour		Soir		Nuit							
	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :						
Appeler le 911												
En présence d'un panneau d'alarme incendie, s'y rendre afin de localiser le lieu de l'incendie												
Communiquer le lieu de l'incendie au 911 et aux autres personnes désignées, s'il y a lieu												
Répartir les personnes désignées dans les différents secteurs, selon le besoin												
Se rendre sur les lieux de l'incendie pour faire un constat de la situation												
Transmettre l'information au coordonnateur afin qu'il déclenche l'alarme et/ou actionner une station manuelle (pour un système à double signal)												
Évacuer les résidents, vérifier les pièces du secteur de l'incendie, identifier celles qui sont évacuées et refermer les portes												
Évacuer les résidents, vérifier et identifier les pièces du reste du bâtiment selon la stratégie établie												
Aller à la rencontre des pompiers pour faire état de la situation												
Prendre les présences au point de rassemblement												

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE : _____ Initiales : ____

Fiche 4 : Tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation

Spécifier le nombre d'employés sur place en fonction du quart de travail :	Personnes désignées (titre d'emploi ou poste) pour accomplir la tâche									
	Jo	our	Se	oir	Nuit					
	Semaine	Fin de semaine	Semaine	Fin de semaine	Semaine	Fin de semaine				
	Nombre :	Nombre :	Nombre :	Nombre :	Nombre :	Nombre :				

- 1. Appeler le **911**
- 2. En présence d'un panneau d'alarme incendie :
 - Se rendre au panneau d'alarme incendie afin de localiser le lieu de l'incendie
 - Communiquer le lieu de l'incendie au 911 et aux autres personnes désignées, s'il y a lieu
- 3. Se rendre sur les lieux de l'incendie pour faire un constat de la situation et communiquer le tout au 911
- 4. Débuter l'évacuation des résidents en commençant par :
 - Le lieu de l'incendie en s'éloignant
 - Vérifier les pièces du secteur de l'incendie
 - Identifier les pièces ayant été évacuées, puis refermer les portes
- 5. Évacuer les résidents, vérifier et identifier les pièces du reste du bâtiment selon la stratégie établie
- 6. **Aller à la rencontre des pompiers** pour faire un état de la situation et leur remettre le PSI ainsi que le trousseau avec les doubles de clés
- 7. Prendre les présences au point de rassemblement

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE : _	 Initiales :	

Fiche 5 : Consignes d'évacuation aux résidents

Au signal d'alarme : COMMENCEZ À ÉVACUER IMMÉDIATEMENT!

Ne cherchez pas vos effets personnels.



S'il y a PEU ou PAS de FUMÉE :

- sortez de votre chambre;
- refermez votre porte sans la verrouiller;
- suivez les consignes du message diffusé par les haut-parleurs s'il y a lieu;
- n'entrez pas dans la cage d'escalier avec une marchette ou un fauteuil roulant;
- ne tentez jamais de prendre les ascenseurs;
- dirigez-vous vers le point de rassemblement;
- signalez votre présence à la personne responsable au point de rassemblement et, si nécessaire, attendez les consignes.



En ouvrant la porte, s'il y a des <u>FLAMMES</u>, de la <u>CHALEUR</u> ou une <u>FUMÉE ÉPAISSE</u> :

- restez dans votre chambre ou logement et fermez la porte sans la verrouiller;
- signalez votre présence :
- ✓ si vous avez accès à un téléphone, composez le 911;
- ✓ utilisez tous les moyens pour attirer l'attention des gens à l'extérieur;
- en dernier recours, sortez sur votre balcon et refermez la porte derrière vous afin de vous protéger de la fumée et des flammes.

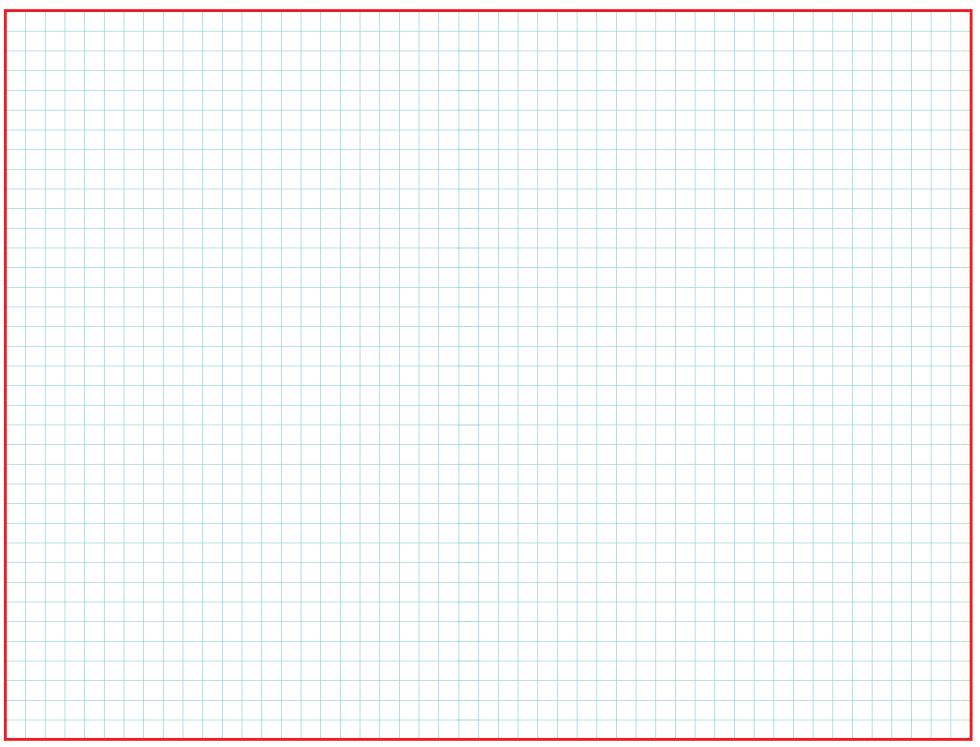
Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

Nom et adresse de la résiden	ce:					
Aile ou phase concernée :			_			
		Туре с	le bâtiment			
Nombre de chambres :	Nombre de logements	s:	Nombre maxim	al de résidents pouvant êtr	re accueillis :	-
Combustible	Incombustible					
Précisions :						
Nombre d'étages hors sol :	Sous-sol: Acce	ssible aux résidents 🛚	Avec cham	abres 🗆		
	Moyens de limiter la	propagation du fe	u et de la fumée,	lieux sécuritaires et is:	sues	
Réseau de gicleurs à eau :	dans tout le bâtiment 🗆	dans une section				
Compartimentation horizontale :		Dispositif de ferm		homologué présent 🗌	Cage d'escalier	pressurisée 🗌
Compartimentation verticale :		Nombre :		Mur coupe-feu □	Nombre :	
	con possédant un ou des escaliers			protégé 🗆		
	rieures (incluant cages et balcons)		<u>-</u>	Déverrouillées : de l'il	ntérieur 🗆	de l'extérieur 🗌
Système de contrôle d'a	accès: Po	our sortir	relié au système d'	alarme incendie 🗌	Pour entrer \square	
Nombre de cages d'esc	aliers fermées menant directemen	t à l'extérieur				
Deux moyens d'évacuat	tion à partir de chaque chambre et	/ou logement \Box				
Précisions :						
Éclairage de secours : Corridors	Escaliers d'issue	Issues				

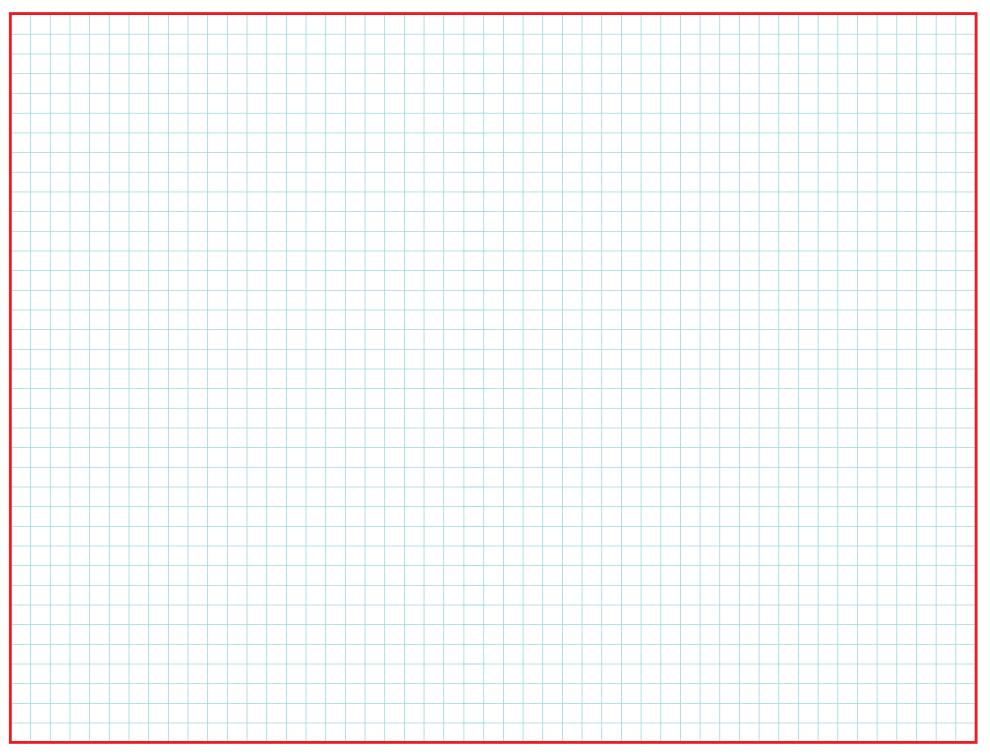
Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie (suite)

Type d'équipements de détection	on et d'alarme incendie		
Système d'alarme incendie ☐ Relié à une centrale de surveillance ☐			
Anti-intrusion \square À signal simple \square À signal double \square : avec pré-alarme aud	dible $\ \square$ ou pré-alarme non audible $\ \square$		
Avec avertisseurs de fumée dans les corridors	utres lieux (précisez):		
Avec détecteurs dans les corridors			
Précisions :			
Avertisseur/détecteur de monoxyde de carbone			
Précisions:			
Autres équipements			
☐ Ascenseurs ☐ I	Extincteur portatif à tous les étages minimalement (min. 5 lb, type ABC)		
☐ Génératrice ☐ S	Système d'extinction spécial (ex. : hotte de cuisine)		
☐ Trousseau de clés (ascenseur, clé maîtresse, etc.) ☐ Communication : phonique ☐ visuelle ☐ (voir définitions p. 76)			
☐ Armoire d'incendie (robinets d'incendie armés)	Canalisations d'incendie (voir définition)		
☐ Autres − précisez :			
MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE : Par :	Gestionnaire □ Service de sécurité incendie □ Établissement □		

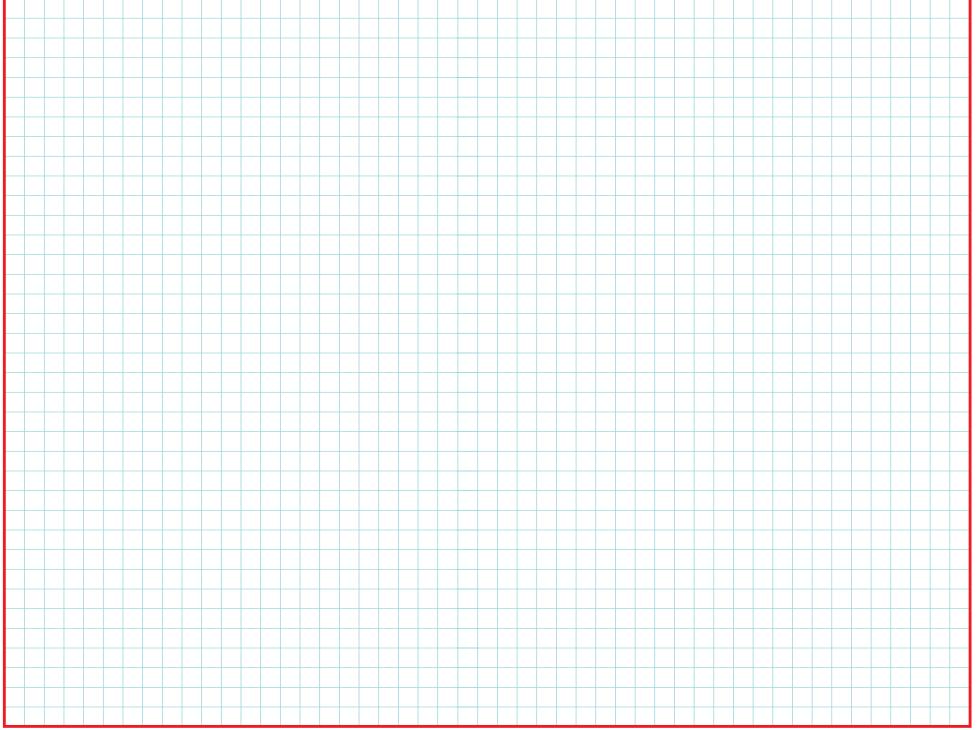
Fiche 7 : Plan d'évacuation - Sous-sol

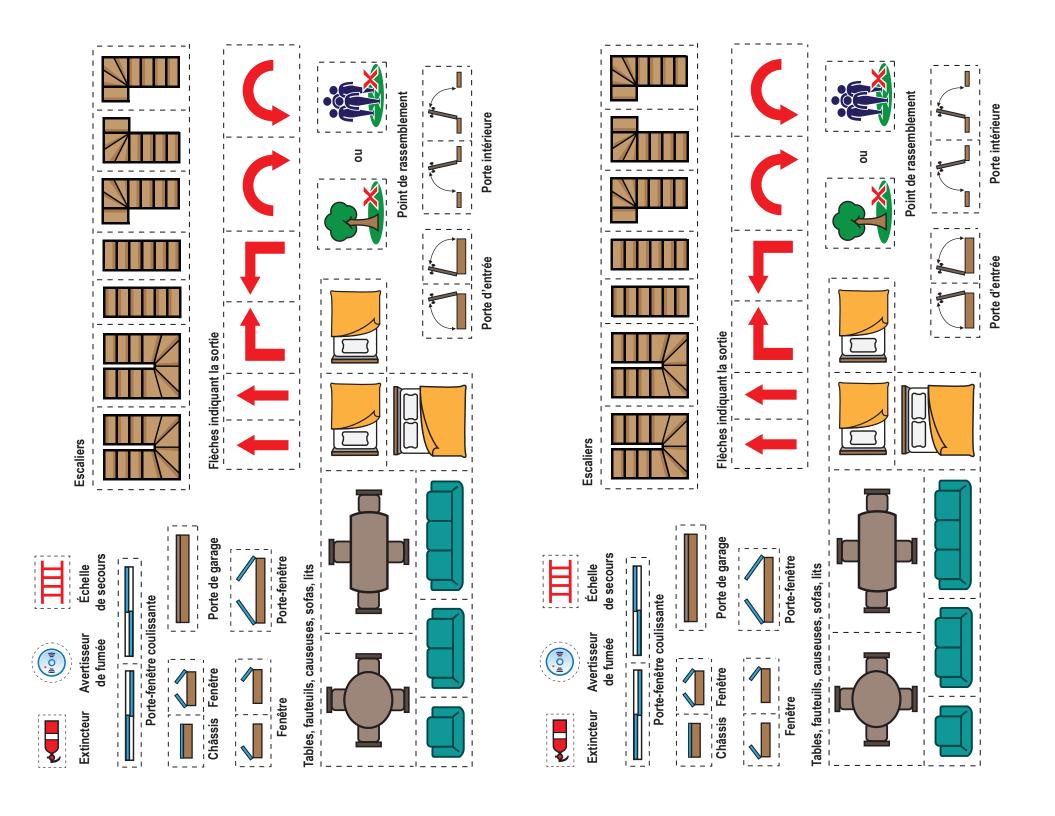


Fiche 7 : Plan d'évacuation - Rez-de-chaussée



Fiche 7 : Plan d'évacuation - 1er étage





Fiche 8 : Entente pour obtenir de l'aide

Entente jointe au PSI	Nom du partenaire de l'entente	Objet de l'entente	Nom du responsable	Nº de téléphone
		Relogement temporaire		
		Transport, si nécessaire		
		Garde de sécurité civile de l'établissement		

_	/ (
VOIS	INS I
SECO	URS

N. (1.4(1.)	
Numéro de téléphone à composer en cas de sinistre : 1 888 933-8911	
NIP à 4 chiffres :	
Responsable du déclenchement du processus « Voisins secours » :	

Nombre	Personnes à joindre	Nombre	Personnes à joindre
	Lieu de relogement temporaire		Gestionnaire/CA
	Transport		Voisins
	Garde de sécurité civile		Employés/remplaçants
	Nombre potentiel de personnes aidantes		
	Initiales :	FIF:	MISE À JOUR ou VÉRIFIÉ



FORMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS

Notez bien que vous ne devez jamais tenter d'entrer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Prénom :		Prénom :	
Nom :		Nom:	
Adresse :		Adresse:	
# de téléphone :	(pour vous contacter à votre demeure)	# de téléphone :	(pour vous contacter à votre demeure)
Signature :	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur	Signature :	J'al lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur
	d'un bâtiment en feu.		d'un bâtiment en feu.
	bien que vous ne devez jamais tenter er à l'intérieur d'un bâtiment en feu.		bien que vous ne devez jamais tenter rer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.
VOISINS SECOURS	DRMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS	VOISINS SECOURS	DRMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS
Prénom :		Prénom :	
Adresse:		Adresse:	
# de téléphone :		# de téléphone :	
	(pour vous contacter à votre demeure)		(pour vous contacter à votre demeure)
Signature :	J'ai lu et compris que le ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur	Signature :	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur
	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer a l'inteneur d'un bâtiment en feu.		J ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer a l'interieur d'un bâtiment en feu.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VOISINS SECOURS

Notez bien que vous ne devez jamais tenter d'entrer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS

Notez bien que vous ne devez jamais tenter d'entrer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Prénom :		Prénom :	
Nom :		Nom:	
Adresse :		Adresse:	
# de téléphone :	(pour vous contacter à votre demeure)	# de téléphone :	(pour vous contacter à votre demeure)
Signature :	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur	Signature :	J'al lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur
	d'un bâtiment en feu.		d'un bâtiment en feu.
	bien que vous ne devez jamais tenter er à l'intérieur d'un bâtiment en feu.		bien que vous ne devez jamais tenter rer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.
VOISINS SECOURS	DRMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS	VOISINS SECOURS	DRMULAIRE D'INSCRIPTION VOISINS SECOURS
Prénom :		Prénom :	
Adresse:		Adresse:	
# de téléphone :		# de téléphone :	
	(pour vous contacter à votre demeure)		(pour vous contacter à votre demeure)
Signature :	J'ai lu et compris que le ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur	Signature :	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer à l'intérieur
	J'ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer a l'inteneur d'un bâtiment en feu.		J ai lu et compris que je ne dois jamais tenter d'entrer a l'interieur d'un bâtiment en feu.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VOISINS SECOURS

Notez bien que vous ne devez jamais tenter d'entrer à l'intérieur d'un bâtiment en feu.

Complément - Fiche 8 : Entente pour obtenir de l'aide

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE de la résidence

ENTRE

	, prop	oriétaire de la résiden	ce	
	Adresse :			
		ET		
	, repr	ésentant de l'organisn	ne	
	Adresse:			
Advenant un inci	dent ou un sinistre à la résidenc	ce	, j'	accepte de porter aide et
assistance en ac	cueillant les résidents au			(adresse)
pour quelques he	eures, le temps qu'ils aient pu ré	intégrer la résidence	ou être relocalisés à	plus long terme.
Signature du ges	tionnaire	Signature de	e l'aidant	
Date		Date		
RENOUVELLEM	ENT DE L'ENTENTE			
DATE	PROPRIÉTAIRE		PARTENAIRE	

Fiche 9 : Numéros de téléphone importants

En cas d'urgence : police – pompiers – ambulance	911
Centre de télésurveillance	
CROIX-ROUGE (aide aux sinistrés)	
Établissement de santé et de services sociaux	
Pharmacie	
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec	
Fournisseur de gaz	
Électricien	
Plombier	
Chauffage	
Entretien du système de détection et d'alarme	
Entretien du système de gicleurs	
Garde de sécurité civile de l'établissement de santé et de services sociaux de la région	
Autres:	

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE : _____ Initiales : ____

Fiche 10A : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT DE TYPE RÉSIDENTIEL

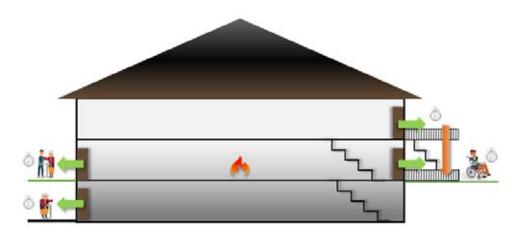
Nom et adresse de la résidence :		
Avertisseurs de fumée électriques et reliés entre eux dans les corridors, les aires de repos	Sans réseau de gicleurs	Avec réseau de gicleurs
et d'activités communes et dans chaque chambre ou selon la réglementation en vigueur.	3 minutes	5 minutes

Mise à jour le : ______ Établie avec la collaboration du SSI : Oui No

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.

LÉGENDE		
Ø	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté	
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation	
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation	
	Zone grisée : évacuer et chronométrer	



ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT	Zones à chronométrer
	Tout l'intérieur du bâtiment

Fiche 10B: Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT COMBUSTIBLE NON GICLÉ

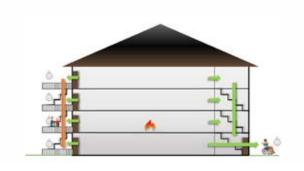
Nom et adresse de la résidence :

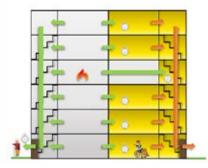
Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	11 minutes

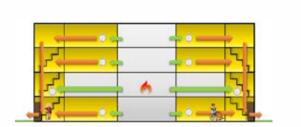
Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE	
Ó	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
\rightarrow	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer







ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT

Zones à chronométrer

Compartiment du feu et compartiments voisins Compartiments au-dessus et en-dessous du feu

Fiche 10C: Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT COMBUSTIBLE GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

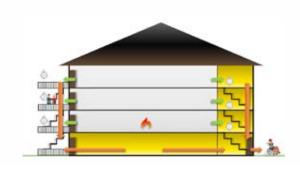
Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	11 minutes

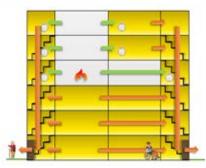
Mise à jour le : ______ Établie avec la collaboration du SSI : ___ Oui ___ Non

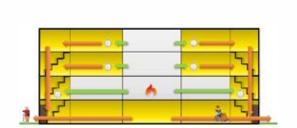
Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE	
Ó	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer







ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT

Zones à chronométrer

Compartiment du feu et compartiments voisins Compartiments au-dessus du feu

Fiche 10D : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE NON GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :	:

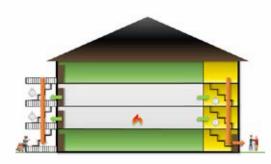
Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	11 minutes

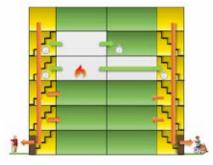
Mise à jour le : ______ Établie avec la collaboration du SSI : Oui Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGEND	LÉGENDE				
Ø	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté				
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation				
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation				
	Zone grisée : évacuer et chronométrer				
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer				
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)				







ÉVACUATION PARTIELLE POSSIBLE EN PRÉSENCE DE :

- Système d'alarme à double signal (3 membres du personnel)
- Système de communication

Zones à chronométrer

Compartiment du feu et compartiments voisins Compartiment au-dessus du feu

Fiche 10E: Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

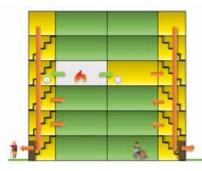
Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	11 minutes

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGEND	E
Ò	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
—	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)







ÉVACUATION PARTIELLE POSSIBLE EN PRÉSENCE DE :

- Système d'alarme à double signal (3 membres du personnel)
- Système de communication

Zone à chronométrer

Compartiment du feu

Fiche 10 : Séquence d'évacuation

	La séquence d'évacuation doit être déterm	IMPORTANT ninée en collabora	ation avec le service de sécurité incendie.		
Mise a	à jour le :		Établie avec la collaboration du SSI : Oui N		
	SÉQUENCE D'ÉVACUATION SANS COMPARTIMENTATION		SÉQUENCE D'ÉVACUATION AVEC COMPARTIMENTATIO (séparations et portes coupe-feu)		
1	Évacuer l'étage de l'incendie	1	Évacuer le compartiment de l'incendie		
2	Évacuer l'étage au-dessus de l'incendie	2	2 Évacuer les compartiments voisins de l'incendie		
3	Évacuer le dernier étage	3	Évacuer le compartiment au-dessus de l'incendie		
4	Évacuer les étages restants en descendant	4	4 Évacuer le dernier étage		
		5	Évacuer les compartiments restants en descendant		
	AUTR	E SÉQUENCE D'E	ÉVACUATION		
1					
2					
3					
4					
5					

Fiche 10 : Stratégies d'évacuation <u>en présence de 5 personnes et plus</u>

Nom et adresse de la résidence :				
La répa		PORTANT e en collaboration avec le service de se	écurité incendie.	
Mise à jour le :		Établie avec la collab	oration du SSI : □ Oui	□ Non
RÉPARTITION DES TÂCHES P	AR LE COORDONATEUR À L'ÉVACU	ATION:		
 Appel le 911 Prend le radio portatif et 	le plan de sécurité incendie, puis se re	nd au panneau d'alarme incendie ou au	ս poste de commandeme	ent
Tous	les employés doivent se rendre au par	neau d'alarme incendie ou au poste de	e commandement.	
mesure qu'ils partent pou 4 premières perso 2 autres personne 1 personne par ca 2 personnes – Cor 2 personnes – Der 1 personne – Au p	onnes – Compartiment du feu es – Compartiment voisin du feu age d'escaliers située dans le compartim impartiment au-dessus du feu rnier étage point de rassemblement (prend les prés is aux <u>sorties extérieures</u> pour accueillir lement puis au lieu de relogement tem	ences) les résidents et les « Voisins-Secours » q		

Fiche 11 : Rapport d'observation de l'exercice d'incendie

Nom de la résidence :	
Adresse :	Téléphone :
Date de l'exercice :	Heure :
Délai d'évacuation maximal à respecter lors de l'exercice d'évac	cuation (en minutes) :
mesuré lors de l'exercice d'évacuation (en minutes et en second	des):
Nombre total de résidents dans la résidence	Nombre de résidents présents lors de l'exercice
Nombre de personnes désignées qui participent	Nombre de personnes désignées qui observent
Nombre de résidents qui n'ont pas évacué dans le délai (indiquer les numéros de chambres)	
ou du gestionnaire de la	NTAIRES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI), a résidence et/ou son consultant en l'absence du SSI ue » et indiqué au plan de sécurité incendie élaboré par le gestionnaire, a-t-il été respecté
	ransmis au gestionnaire ainsi qu'à l'établissement de santé responsable.
Commentaires et constats relatifs aux points forts , aux points à (au besoin ajouter une feuille supplémentaire)	à améliorer, à l'accomplissement des tâches des personnes désignées, etc.

Rapport d'observation de l'exercice d'évacuation (suite)

Commentaires généraux sur le fonctionnement du matériel sécuritaires (sorties d'urgence, galeries avec escaliers, etc.)	de protection incendie, l'état des sorties et des lie	их
Si les objectifs d'évacuation n'ont pas été atteints, les mesur (au besoin ajouter une feuille supplémentaire)	res de correction suivantes ont été choisies pour a	méliorer la situation
		1
Observé par le service de sécurité incendie de	Nom du représentant	Nº de téléphone
Signature du représentant :		Date :
Présence de représentants de l'établissement de santé et de services sociaux de	Nom du ou des représentants	Nº de téléphone
J'ai pris connaissance des informations mentionnées ci-dessi	us et je m'engage à mettre en place les mesures de	correction nécessaires pour améliorer la situation
Signature du gestionnaire :		Date :

Registre des activités de prévention incendie

Nom de la résidence :		

DATE	ACTIVITÉS *	NBR DE PARTICIPANTS / TOTAL**	COMMENTAIRES	SIGNATURE ORGANISATEUR

^{*} Exemples d'activités : Enseignement et expérimentation des techniques de transport avec drap, exercices d'évacuation par secteurs, préparation de l'exercice d'évacuation générale, enseignement des stratégies d'évacuation, exercices sur table, séance d'information aux résidents, quiz ou jeux vidéo, autres.

^{***} Nombre de participants/total : Nombres d'employés/remplaçants présents lors de la formation sur le total des employés/remplaçants que compte la résidence et/ou nombre de résidents participants sur le nombre total que compte le secteur ou la résidence selon l'activité organisée.

Registre des formations – Personnes désignées pour l'évacuation

CONSIGNES:

- 1. Prendre connaissance des capsules vidéo de la « Formation sur la sécurité incendie » disponibles dans l'onglet « Personne désignée pour l'évacuation » du site Internet www.prevenirlefeu.com.
- 2. Valider les stratégies d'évacuation propre à votre résidence avec le service de sécurité incendie.

Nom de la résidence : _	 	 	
Réalisé par :			

Nome de la nome anno décimoés	Formation sur la sécurité incendie complétée Visite du bâtiment et explication des composantes ¹ Date : Date :	Enseignement des stratégies d'évacuation (sur table) Date :	Techniques de transport expérimentées		Exercice par secteur		Utilisation d'un extincteur portatif			
Nom de la personne désignée			Draps	Chaise d'évacuation	Matelas d'évacuation	Secteur(s) / Endroit(s) ³	P = Participant O = Observateur ⁴	Date :	Date :	

¹ Visite du bâtiment dans le but de faire comprendre les stratégies d'évacuation propres au bâtiment et explication sur différentes composantes, dont le panneau d'alarme incendie.

² Les techniques de transport à expérimenter vont varier selon les besoins et la disponibilité des équipements dans la résidence.

³ Faire expérimenter différents secteurs à la personne désignée d'une fois à l'autre.

⁴ Inscrire si la personne désignée participait (P) ou si elle observait (O) l'exercice du secteur.

Registre d'information et de sensibilisation des résidents

VISIONNER LES 3 MODULES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET RÉPONDRE AUX QUESTIONNEMENTS DES RÉSIDENTS

Nom de la résidence : _								
Réalisé par :		Date :						
·	(Nom du responsable)	(Nom du responsable)						
No de chambre ou logement	Nom du résident	Notes						



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES AUX RTF

PROGRAMME HIVER 2025

Troubles alimentaires - Analyser sans filtre: comprendre l'influence des normes sur l'image corporelle

Description de la formation : Cette conférence répond aux exigences des contenus obligatoires en éducation à la sexualité, au secondaire. Plus spécifiquement, elle répond à l'objectif de secondaire 1: Comprendre comment certaines normes peuvent influencer l'image corporelle. Cette conférence permet aux jeunes d'entamer une réflexion critique concernant les messages liés à l'apparence dont ils sont bombardés par la société. Elle présente également les impacts possibles de ces normes, messages et pressions concernant l'apparence sur l'estime de soi, l'image corporelle et la relation à la nourriture. Nous abordons également les troubles alimentaires.

Formatrice externe : ANEB Québec

Date: 13 janvier 2025, 9h30—11h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 9 janvier 2025

Le développement du langage & de la communication : accompagner nos toutpetits - 0-5 ans

Description de la formation : L'humain est un animal social. Nous avons besoin d'interagir avec les autres pour assurer notre survie et notre bien-être. La petite enfance est une période charnière pour le développement du langage et de la communication. De quelle façon se développe la communication? Pourquoi le langage est-il aussi important? Quels sont les défis auxquels vos tout-petits peuvent être confrontés? Comment les aider? Cette formation de 3h vous outillera pour accompagner votre enfant de la meilleure façon qui soit dans le développement de sa communication, de son langage et incidemment dans d'autres sphères de développement importantes.

Formatrice externe : Julie Parent Orthophoniste

Date: 14 janvier 2025, 9h—12h ZOOM

Date limite pour vous inscrire: 9 janvier 2025

Le développement du langage & de la communication: accompagner nos enfants d'âge scolaire - 6-12 ans

Description de la formation: L'école vient avec son lot de défis de toutes sortes pour l'enfant à qui on demande constamment de s'adapter, d'apprendre, de répondre à des exigences, de vivre en société, de socialiser, de communiquer. La réussite scolaire et le développement des habiletés sociales reposent en grande partie sur le langage. Comment fait-on pour savoir si notre enfant se développe sainement? Quelles sont les manifestations de difficultés langagières (orales ou écrites) à l'âge scolaire? Quels en sont les impacts aux plans du fonctionnement, du comportement et de la santé mentale de l'enfant? Cette formation de 3h vous outillera pour accompagner votre enfant de la meilleure façon qui soit dans ses habiletés langagières, sa réussite scolaire et les éléments qui en découlent.

Formatrice externe: Julie Parent Orthophoniste

Date: 16 janvier 2025, 9h—12h ZOOM

Date limite pour vous inscrire: 14 janvier 2025

Pour une pratique centrée sur la théorie de l'attachement

Description de la formation: Initialement conçue pour les professionnels des centres jeunesse et des écoles, cette formation a été adaptée spécifiquement pour répondre aux besoins des familles d'accueil. Elle vise à ce que les familles d'accueil puissent aisément utiliser les notions d'attachement dans le quotidien avec les enfants qu'elles accompagnent. Elle permet aux familles de mieux comprendre les dynamiques relationnelles qui s'installent spontanément avec les enfants qu'elles côtoient. Les notions théoriques y sont présentées à l'aide d'allégories qui livrent, sous une forme conviviale, les principaux concepts d'attachement. Divers exercices très concrets en assurent une bonne intégration chez les participants.

PLACES LIMITÉES; 555, boul. Wilfrid-Hamel, local E-201

Formateur externe : Alexandre Baril (Réseau universitaire intégré jeunesse)

Dates: 20 et 21 janvier 2025, 9 h—16 h PRÉSENTIEL

Date limite pour s'inscrire: 15 janvier 2025

Les défis de l'attachement

Description de la formation : Le ti-pou d'Amérique est une créature fascinante (parfois gossante) et rempli de mystères, encore plus s'il s'agit d'un ti-pou avec des enjeux relationnels! Dans cet atelier, nous pourrons voir pourquoi plusieurs enfants placés en famille d'accueil sont résistants et réactifs alors que tout ce qu'on veut, c'est s'occuper d'eux avec tout l'amour du monde! J'expliquerai les mécanismes de défenses qui se cachent derrière l'armure de ces ti-poux et surtout, j'expliquerai comment intervenir pour faire tomber leurs défenses. Parce que oui, avec la bonne approche, il y a moyen de percer l'armure des plus endurcis pour faire place à leur mou tout tendre à l'intérieur!

(Vous comprenez ce que je veux dire! Ou pas... dans tous les cas, venez à l'atelier et vous allez tout comprendre!)

Formatrice externe: Sarah Hamel

Date: 22 janvier 2024, 18h30—21h30 TEAMS

Date limite pour vous inscrire: 20 janvier 2025

Le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité

Description de la formation : Découvrez notre formation dynamique sur le TDAH, conçue pour vous outiller avec les stratégies les plus efficaces. Ce diagnostic peut parfois être complexe et a des conséquences sur les sphères de vie des enfants et de sa famille. Cette formation vous permettra de mieux comprendre les comportements des enfants avec un TDAH ainsi que de mettre en place des interventions pour les accompagner dans le développement de leur plein potentiel!

Formateur externe : IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Dates : 5 février 2025, 18h30—21h30 TEAMS **Date limite pour s'inscrire :** 3 février 2025

Cadre de référence (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrice CIUSSSCN: Joelle Dahl

Date: 12 février 2025, 8h30—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 10 février 2025

Sensibilisation à la démarche de projet de vie en protection de la jeunesse

Description de la formation : Pour tout enfant suivi en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), il est primordial de se préoccuper de leur projet de vie et favoriser qu'ils bénéficient d'un milieu de vie qui leur assure la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie dont ils ont besoins pour s'enraciner, se développer et s'épanouir. Cette sensibilisation vise à expliquer en quoi consiste la démarche clinique de projet de vie actualisée dans les situations des enfants suivis en vertu de la LPJ. Également, nous aborderons les balises cliniques et juridiques associées aux projets de vie possibles pour ces enfants (maintien et retour en milieu familial, placement jusqu'à la majorité, adoption, tutelle et autonomie). PLACES LIMITÉES

Formatrice CIUSSSCN: Nancy Viel et Isabelle Savard

Date: 14 février 2025, 9h—12h, 555, boul. Wilfrid-Hamel local E-201

Date limite pour s'inscrire : 12 février 2025

Drogues et dépendances

Description de la formation : Cette formation permettra de vous familiariser avec la réalité de la consommation de drogues chez les jeunes (les substances les plus consommées, les styles de consommateurs, etc.)

Formatrice CIUSSSCN: Marlène Harvey

Date: 18 février 2025, 12h30—15h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 14 février 2025

Comprendre son relevé de paie

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître les composantes de la rétribution afin de bien comprendre son relevé de paiement et être capable de l'analyser correctement. Le formulaire de remboursement de dépenses ainsi que son contenu sera également expliqué.

Formateurs CIUSSSCN: Nancy Lortie

Date: 20 février 2025, 9h—11h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 18 février 2025

Instrument de classification (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice CIUSSSCN: Joëlle Dahl

Date: 26 février 2025, 8h30—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 24 février 2025

Soutien au développement socio émotionnel chez l'enfant

Description de la formation : Chez les enfants, la capacité à comprendre et contrôler les émotions est un défi développemental de grande importance. Cette formation souhaite faire la lumière sur la prévention des difficultés sociales et émotionnelles et surtout outiller les adultes bienveillants à intervenir efficacement pour permettre à l'enfant d'avoir une estime de soi positive, une capacité à gérer les stresseurs au quotidien et s'adapter à ses environnements.

Formatrice externe : IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Date: 13 mars 2025, 8h30—12h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 11 mars 2025

Gestion des risques (SCFP, ARIHQ, FFARIQ et FRIJQ)

Description de la formation : Dans cette formation, vous apprendrez à connaître et comprendre les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, comprendre les étapes du processus de la gestion des risques, comprendre le rôle et les responsabilités dans le processus de la gestion des risques, comprendre comment utiliser les outils et les ressources pour bien respecter mes responsabilités, mon rôle en gestion des risques ainsi que développer les habiletés du participant à compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation en allant sur le lien suivant : https://fcppartenaires.ca/course/view.php?id=10496

Formatrice CIUSSSCN: Selon la date

Date : Différentes, heure selon la date—TEAMS **Date limite pour s'inscrire :** 2 jours avant

28 janvier 2025 26 mars 2025 29 mai 2025

Groupe de soutiens-partage RTF jeunesse

(famille d'accueil régulière, urgence sociale et banque mixte)

Description de la formation : Rencontre où vous aurez l'occasion de faire un pont entre la théorie et la pratique et d'en apprendre davantage sur les principaux sujets liés au placement d'un enfant en famille d'accueil. Des témoignages concrets de familles d'accueil d'expérience, le partage entre les participants (postulants et/ou familles d'accueil accréditées) et l'animation par des intervenants chevronnés, sont les moyens privilégiés pour vous outiller et vous sentir plus en contrôle dans votre rôle de parent d'accueil. Au total, vous aurez l'occasion de vous inscrire à 4 groupes où seront abordés les thèmes suivants :

- 1) Les caractéristiques, les défis et les besoins des enfants placés en famille d'accueil;
- 2) L'intégration de l'enfant dans la ressource : présentation accueil adaptation;
- 3) Mieux comprendre la loi de la protection de la jeunesse et les contacts parentaux;
- 4) Prendre soin de soi pour prévenir l'épuisement comme parent d'accueil.

Formatrice externe: Selon la date

Date: À Venir, 8h30—16h30 Mont d'Youville (à confirmer)

Date limite pour s'inscrire : Selon la date

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL: formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Noter que toutes les formations sont gratuites.





ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES AUX RI-RTF

PROGRAMME AUTOMNE 2024 – HIVER 2025

Comprendre son relevé de paie

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître les composantes de la rétribution afin de bien comprendre son relevé de paiement et être capable de l'analyser correctement. Le formulaire de remboursement de dépenses ainsi que son contenu sera également expliqué.

Formateurs CIUSSSSN: Linda Huot

Date: 24 septembre 2023, 9h30—12h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 20 septembre 2024

Les bonnes pratiques en santé mentale

Description de la formation : Le but de la formation est d'améliorer ses connaissances en santé mentale et d'approfondir les notions axés sur le rétablissement. Nous aborderons également les meilleures pratiques/interventions adaptées aux personnes atteints de trouble mentaux dans le but de faciliter leur fonctionnement et leur adaptation au quotidien. La formation est axée sur l'échange et le partage d'expériences en mettant l'usager au cœur des interventions. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Formatrice CIUSSSCN: Annie-Pier Gagné

Date: 1er octobre 2024, 9h—11h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 27 septembre 2024

Cadre de référence (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrice CIUSSSSN: Joelle Dahl

Date: 2 octobre 2024, 8h30—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 30 septembre 2024

Démystifier la déficience intellectuelle du trouble du spectre de l'autisme (partie1)

Description de la formation : Cette formation vise à fournir aux participants une compréhension de la déficience intellectuelle (DI) et du trouble du spectre de l'autisme (TSA). Nous allons aborder les différents diagnostics, les caractéristiques et comportements ainsi que les stratégies d'intervention à mettre en place pour accompagner les usagers avec bienveillance.

Formatrice externe : IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Date: 15 octobre 2024, 9h—12h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 11 octobre 2024

Favoriser la primauté de la personne avec des spécifités lors de sa fin de vie

Description de la formation : Approfondissez vos connaissances en lien avec les personnes ayant des spécificités (T.S.A., déficience intellectuelle, etc.) qui sont vieillissantes, en fin de vie (soins palliatifs) ou pour mieux accompagner les familles endeuillées. En plus des différents contenus abordés, un espace d'échange sera réservé aux participants afin d'exprimer leur réalité et leur vécu. Les formatrices accompagneront le groupe dans la bienveillance, l'écoute et le respect de chacun.

Formatrice externe : Association québécoise pour la réadaptation psychosociale

Plateforme: TEAMS

Date: 23 octobre 2024, 9h—12h

Date limite pour s'inscrire: 29 janvier 2024

Maîtriser les Troubles de Comportement: Guide d'Intervention pour les Responsables de Ressources Intermédiaires

Description de la formation : La formation vise à doter les responsables de ressources intermédiaires des compétences nécessaires pour comprendre et mieux intervenir avec les troubles de comportements chez la clientèle DI-TSA. Elle abordera les spécificités des troubles du spectre de l'autisme et de la déficience intellectuelle, en mettant l'accent sur les manifestations comportementales. Les participants apprendront des stratégies d'intervention efficaces basées sur les meilleures pratiques, visant à favoriser un environnement sécuritaire et inclusif pour les usagers. Ces pratiques permettront également d'améliorer la qualité de vie des usagers ainsi que le bien-être du personnel. Une période d'échange et de questions sera prévue à l'horaire pour discuter des cas complexes réels qui sont présents dans vos milieux dans le but d'appliquer les stratégies enseignées à des situations concrètes. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Formatrice CIUSSSSN: Dominic Morin-Bilodeau et Olivier Dorval

Date: 31 octobre 2024, 13h—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 29 octobre 2024

Instrument de classification des services de soutien ou d'assistance (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice CIUSSSSN: Joëlle Dahl

Date: 6 novembre 2024, 8h30—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 4 novembre 2024

Comportement d'opposition chez l'usager enfant - adulte IFSSSS

Description de la formation : Les comportements d'opposition chez les usagers représentent des défis importants pour tous. Dans cette formation, nous abordons les besoins derrière les comportements, les styles d'encadrement ainsi que des stratégies et outils pour mettre en place une discipline saine et efficace tout en préservant notre lien de confiance!

Formatrice externe : IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Date: 21 novembre 2024, 9h—12h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 25 novembre 2024

Séance d'informations

Description de la formation : L'objectif de la séance d'informations est d'offrir du contenu de formation clinique aux ressources RI-RTF de l'association SCFP qui hébergent de la clientèle des directions DITSADP et DSMD. Le CIUSSSCN souhaite ainsi partager les bonnes pratiques suivantes à l'égard de la qualité et de la sécurité des soins et des services offerts aux usagers.

Formateurs CIUSSSSN: Employés du CIUSSSCN

Date: 27 novembre 2024, heure à déterminer TEAMS

Les bonnes pratiques en santé mentale

Description de la formation : Le but de la formation est d'améliorer ses connaissances en santé mentale et d'approfondir les notions axés sur le rétablissement. Nous aborderons également les meilleures pratiques/interventions adaptées aux personnes atteints de trouble mentaux dans le but de faciliter leur fonctionnement et leur adaptation au quotidien. La formation est axée sur l'échange et le partage d'expériences en mettant l'usager au cœur des interventions. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Formatrice CIUSSSCN: Annie-Pier Gagné

Date: 4 février 2025, 9h—11h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 31 janvier 2025

Démystifier la déficience intellectuelle du trouble du spectre de l'autisme (partie2)

Description de la formation :Le deuxième module (28 février 2024) vous permettra d'aller plus loin au niveau de vos réflexions en ciblant des interventions plus complètes et spécifiques selon les besoins des clientèles. De plus, nous aborderons le trouble grave du comportement (TGC) puisque certains usagers DITSA peuvent manifester ces difficultés.

Formatrice externe: IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Date: 6 février 2025, 9h—12h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 4 février 2025

Cadre de référence (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrice CIUSSSSN: Joelle Dahl

Date: 12 février 2025, 8 h 30—15h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 10 février 2025

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre et de ses proches lors de la fin de vie

Description de la formation : Cette formation se veut un temps d'arrêt pour que les participants réfléchissent et identifient des moyens concrets pour mieux prendre soin d'eux-mêmes dans l'accompagnement de fin de vie d'une personne ayant des spécificités (T.S.A., déficience intellectuelle, etc.). De plus, des thèmes tels que l'auto-empathie et l'accompagnement de soi seront abordés afin de faciliter la mise en pratique des stratégies ciblées.

Formatrice externe : Association québécoise pour la réadaptation psychosociale

Date: 19 février 2025, 9h—12h TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 17 février 2025

Instrument de classification des services de soutien ou d'assistance (SCFP et FFARIQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice CIUSSSSN: Joëlle Dahl

Date: 26 février2025, 8h30—16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 24 février 2025

L'anxiété comment intervenir

Description de la formation : L'anxiété est une problématique qui touche de plus en plus les enfants et les adolescents. Cette formation vous permettra de bien comprendre ce qu'est le stress et l'anxiété, ainsi que vous offrir des pistes d'observation, une meilleure compréhension des troubles anxieux et des outils pour permettre aux jeunes de mieux gérer leur anxiété et ainsi s'apaiser.

Formatrice externe : IFSSS (Institut de formation en santé et service sociaux)

Date: 18 mars 2025, 9h—12h30 TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 14 mars 2025

Gestion des risques (SCFP, ARIHQ, FFARIQ et FRIJQ)

Description de la formation : Dans cette formation, vous apprendrez à connaître et comprendre les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, comprendre les étapes du processus de la gestion des risques, comprendre le rôle et les responsabilités dans le processus de la gestion des risques, comprendre comment utiliser les outils et les ressources pour bien respecter mes responsabilités, mon rôle en gestion des risques ainsi que développer les habiletés du participant à compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation en allant sur le lien suivant : https://fcppartenaires.ca/course/view.php?id=10496

Formatrice CIUSSSCN: Selon la date

Date : Différentes, heure selon la date TEAMS **Date limite pour s'inscrire :** 2 jours avant

18 septembre 2024 14 novembre 2024 28 janvier 2025 26 mars 2025

29 mai 2025

PDSB

Description de la formation : Approche globale de la situation de travail, besoins et niveaux d'assistance, assistance par supervision, assistance partielle, exercices d'intégration, assistance totale, autres applications et processus de résolution de problème.

Lieu: Fierbourg (Québec) et Commission scolaire de Charlevoix

Vous procédez vous-même à votre inscription sur le site à l'adresse ci-dessous :

Pour Québec : https://fierbourg.com/service-entreprises/principes-de-deplacement-securitaire-des-beneficiaires-pdsb/

Pour Charlevoix : Contacter Ariane Goulet par courriel à : <u>ariane.goulet@cscharlevoix.qc.ca</u> Tous les frais vous seront remboursés.

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL: formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Noter que toutes les formations sont gratuites.





ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES AUX RI

PROGRAMME AUTOMNE 2024 – HIVER 2025

Cadre de référence (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'éta-

blissement et la ressource.

Formatrice: Joelle Dahl

Date: 20 novembre 2024, 8 h 30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 18 novembre 2024

Instrument de classification des services (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice: Joëlle Dahl

Date: 4 décembre 2024, 8h30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 2 décembre 2024

Cadre de référence (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrice: Joelle Dahl

Date: 12 mars 2025, 8 h 30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 10 mars 2025

Instrument de classification des services (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice : Joëlle Dahl

Date: 26 mars 2025, 8h30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 24 mars 2025

Gestion des risques (SCFP, ARIHQ, FFARIQ et FRIJQ)

Description de la formation : Dans cette formation, vous apprendrez à connaître et comprendre les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, comprendre les étapes du processus de la gestion des risques, comprendre le rôle et les responsabilités dans le processus de la gestion des risques, comprendre comment utiliser les outils et les ressources pour bien respecter mes responsabilités, mon rôle en gestion des risques ainsi que développer les habiletés du participant à compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation en allant sur le lien suivant : https://fcppartenaires.ca/course/view.php?id=10496

Formatrice CIUSSSCN: Selon la date

Date: Différentes, heure selon la date TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant

18 septembre 2024

14 novembre 2024

28 janvier 2025

26 mars 2025

29 mai 2025

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL: formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Noter que toutes les formations sont gratuites.

Vos frais de dépenses vous seront remboursés





ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES AUX RI

PROGRAMME AUTOMNE 2024 – HIVER 2025

Cadre de référence (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'éta-

Formatrice: Joelle Dahl

blissement et la ressource.

Date: 20 novembre 2024, 8 h 30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 18 novembre 2024

Instrument de classification des services (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice: Joëlle Dahl

Date: 4 décembre 2024, 8h30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 2 décembre 2024

Cadre de référence (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : La formation *Cadre de référence* vise à préciser les responsabilités de l'établissement versus celles des RI-RTF envers les usagers hébergés en ressources non-institutionnelles. Elle permet de mieux comprendre les balises qui encadrent la relation entre l'établissement et la ressource.

Formatrice: Joelle Dahl

Date: 12 mars 2025, 8 h 30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire: 10 mars 2025

Instrument de classification des services (ARIHQ et FRIJQ)

Description de la formation : L'objectif de cette formation est de vous faire connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF, connaître les 3 parties de l'instrument de détermination, et de connaître la classification et les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Formatrice: Joëlle Dahl

Date: 26 mars 2025, 8h30 à 16h TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 24 mars 2025

Gestion des risques (SCFP, ARIHQ, FFARIQ et FRIJQ)

Description de la formation : Dans cette formation, vous apprendrez à connaître et comprendre les fondements de la gestion des risques et du développement d'une culture de sécurité, comprendre les étapes du processus de la gestion des risques, comprendre le rôle et les responsabilités dans le processus de la gestion des risques, comprendre comment utiliser les outils et les ressources pour bien respecter mes responsabilités, mon rôle en gestion des risques ainsi que développer les habiletés du participant à compléter correctement le formulaire de déclaration AH-223-1.

Vous devez suivre la formation sur la plateforme "ENA partenaires" avant le jour de la formation en allant sur le lien suivant : https://fcppartenaires.ca/course/view.php?id=10496

Formatrice CIUSSSCN: Selon la date

Date: Différentes, heure selon la date TEAMS

Date limite pour s'inscrire : 2 jours avant

18 septembre 2024

14 novembre 2024

28 janvier 2025

26 mars 2025

29 mai 2025

POUR VOUS INSCRIRE

PAR COURRIEL: <u>formationsri-rtf.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca</u>

Noter que toutes les formations sont gratuites.

Vos frais de dépenses vous seront remboursés